



La mobilité sociale subjective au Québec Social representation of mobility in Quebec

Simon Langlois

Number 68, 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029296ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029296ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Langlois, S. (2014). La mobilité sociale subjective au Québec. *Les Cahiers des dix*, (68), 287–300. <https://doi.org/10.7202/1029296ar>

Article abstract

This article deals with the subjective aspects of social mobility, in other words the social representation that individuals have of their social status in relation to their family origin. The results of a survey on subjective social mobility in Quebec show that one in two respondents believe that they have attained a higher social status than their parents. The differences in social status between individuals and parents, as perceived by the former, increase according to age. Also, the perceived social distance is shorter among young adults. Access to the most prestigious positions is mostly dependent on postsecondary education and social reproduction is more noticeable for people who hold blue collars jobs, and jobs in sales and services. The sense of belonging to the middle class is widespread in the Quebec population. Those who occupy the most prestigious professions believe in the highest proportion to belong to the upper classes, while those in less prestigious jobs, self-identify the most to the lower classes, but social representations of the middle classes are highly heterogeneous and diverse. The strong identification to the middle classes does suffice to create a coherent social group, but it does occupy an important function for the social cohesion of Quebec society.

La mobilité sociale subjective au Québec

SIMON LANGLOIS

La mobilité sociale caractérise le changement de statut social des individus d'une génération à une autre de même que le changement qui prend place au cours de leur vie active¹. Il existe donc deux types de mobilité, soit la mobilité intergénérationnelle, qui caractérise leur statut social par rapport à celui de leur famille d'origine, et la mobilité intragénérationnelle qui prend en compte les changements de statut au cours de la vie active. De son côté, le statut social des individus est généralement fondé sur des critères objectifs tels que la catégorie socioprofessionnelle, le revenu ou encore le pouvoir associés à un emploi donné. C'est en privilégiant l'examen de ces caractéristiques que la sociologie analyse le plus souvent la stratification sociale et la mobilité.

Mais les individus se représentent aussi leur propre situation sociale et leur trajectoire par rapport à leur milieu d'origine et tout au long de leur vie active. La représentation sociale qu'ils se donnent de leur place dans la société et de leur mobilité est un aspect cependant moins bien étudié et moins bien connu que l'analyse des positions objectivement occupées dans la société. La sociologie québécoise ne fait pas exception. La présente contribution entend combler cette lacune en étudiant la mobilité sociale subjective, soit la représentation de leur place dans la société que se font les individus dans une perspective temporelle. La mobilité sociale est en effet aussi une expérience éminemment subjective et

1. L'auteur tient à remercier David Gaudreault, étudiant inscrit à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval, pour son aide dans la préparation des données de l'enquête. Ces remerciements vont aussi au Fonds de Recherche du Québec – Société et Culture pour l'aide financière apportée à la réalisation de l'enquête. Merci également à Fernand Harvey pour ses commentaires.

relative. Les individus ont-ils le sentiment d'avoir changé de classes sociales par rapport à leur milieu d'origine? Ont-ils le sentiment d'avoir changé de statut depuis leur entrée dans la vie active et depuis l'occupation de leur premier emploi régulier (en excluant les emplois étudiants)? La réponse à ces questions appelle une analyse descriptive de la stratification sociale. Mais la mobilité sociale demande aussi à être expliquée. Quel rôle joue la scolarité des individus? Quelle sont les chances de mobilité associées aux différents milieux familiaux d'origine? Cet aspect explicatif retiendra aussi notre attention.

C'est à répondre à ces questions que nous nous attarderons dans cette contribution en privilégiant le point de vue des acteurs sociaux eux-mêmes. Étudier la mobilité sociale est par ailleurs pertinent non seulement pour mieux cerner le devenir des individus, mais aussi pour caractériser l'état d'une société. La société québécoise est-elle plus ou moins ouverte et offre-t-elle l'égalité des chances à ses citoyens? La société est-elle dominée par la reproduction sociale et la rigidité des statuts ou, au contraire, favorise-t-elle la fluidité sociale et la meilleure allocation possible des talents et compétences sur le marché du travail et dans l'accès aux statuts sociaux élevés? De même, la hausse de la scolarisation d'une population conduit-elle à un changement dans la structure sociale?

Nous présenterons d'abord l'enquête sociologique d'où sont tirées les données que nous analyserons. La deuxième partie portera sur la représentation que les enquêtés se font de leur mobilité par rapport à leur milieu familial d'origine. La troisième dégagera la représentation sociale de leur propre statut social au sein de la société québécoise et la dernière s'attardera à l'évolution perçue par les répondants de leur place dans la société québécoise au cours des dix dernières années. Cette contribution n'apportera pas de réponses définitives aux questions posées plus haut. Elle se veut plutôt exploratoire d'un domaine peu connu, mais qui est susceptible d'éclairer sous un angle différent la stratification sociale au Québec.

L'enquête Représentations sociales des inégalités et de la pauvreté

L'enquête *Représentations sociales des inégalités et de la pauvreté* (RSIP) a été réalisée au Québec entre le 16 et le 30 avril 2013 auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise (N = 2727). Un pré test de 25 entrevues a été effectué auparavant afin de s'assurer de la clarté des questions. L'enquête a été faite en ligne sur le site web de la firme Léger marketing de Montréal. Les répondants ont été sélectionnés aléatoirement à partir du panel Internet LégerWeb qui comprend environ 300,000 personnes. De nombreux contrôles de qualité assurent la représentativité et la fiabilité des enquêtes issues de ce

panel. La firme qui a réalisé l'enquête détient la plus haute cote de fiabilité de l'Association de recherche et intelligence marketing du Canada (ARIM).

Le questionnaire comprenait 37 questions, fermées pour la plupart. La méthode d'enquête par Internet est maintenant éprouvée et fiable et plusieurs travaux ont montré qu'elle donnait des résultats probants. La sûreté et la validité des informations recueillies sont supérieures à celles qui sont obtenues par sondage téléphonique dans le cas d'une enquête du type de celle que nous avons effectuée. Ainsi, l'enquêté peut-il répondre à son rythme et à son heure, ce qui n'est pas le cas lors d'un sondage fait par téléphone. Des contrôles de qualité sont effectués, tels que réponses en séries, répondants trop rapides, incohérence des réponses faites de manière aléatoire, etc.

La représentativité de l'échantillon est bonne d'après l'examen de plusieurs caractéristiques. Contrairement à une crainte mainte fois exprimée, la représentativité des personnes âgées de plus de 65 ans est satisfaisante, car celles-ci ont accès à Internet en proportions élevées. La représentativité des milieux défavorisés posait un défi, de même que celle des ménages vivant en régions éloignées, comme dans toute enquête de ce type. Aussi avons-nous suréchantillonné les ménages à faibles revenus afin d'obtenir un nombre satisfaisant de répondants situés au bas de l'échelle des revenus familiaux. Nous avons fait de même pour les régions moins peuplées du Québec. L'échantillon a par la suite été pondéré.

L'étude de la mobilité sociale pose des problèmes méthodologiques particuliers. Le premier est la détermination de la population de référence. Nous avons en effet fait le choix de ne pas retenir les individus qui ont moins de 25 ans. Ce groupe de jeunes adultes est composé de personnes encore aux études et de personnes en voie d'établissement sur le marché du travail, le plus souvent à la recherche d'un premier emploi permanent. De nombreuses études montrent en effet que les jeunes entrent plus tardivement sur le marché de l'emploi et mettent plus de temps à s'établir tant sur le plan professionnel que dans la formation d'un couple et la fondation d'une famille. Aussi pensons-nous que l'analyse de la mobilité sociale sera plus pertinente si elle est effectuée auprès d'une population susceptible d'avoir acquis un statut social un peu stable.

La seconde difficulté que nous avons rencontrée a été celle du taux de non-réponse élevé (11,7 %) à la question portant sur la mobilité sociale intergénérationnelle (comparaison du statut social du répondant avec celui de son père). Ces non-réponses étaient fortement concentrées chez les femmes, les gens âgés de plus de 70 ans, les personnes au foyer et celles qui ont déclaré n'avoir pas d'occupation. Ces non-réponses étaient manifestement le fait de personnes

qui ne se sentaient pas concernées par cette question de la mobilité sociale et nous avons choisi de les ignorer. Dans le cas des retraités, nous leur avons donné la consigne de considérer leur dernier emploi ou leur dernière profession pour déterminer leur propre statut social.

La mobilité sociale intergénérationnelle

La mobilité sociale intergénérationnelle, telle que perçue par les enquêtés, a été mesurée à l'aide de la question suivante : « Pensez maintenant à votre emploi actuel ou au dernier emploi que vous avez exercé. Si vous comparez cet emploi à celui qu'avait votre père lorsque vous aviez 15 ans, diriez-vous que le niveau social de votre emploi est 1) bien plus élevé que celui de votre père, 2) plus élevé que celui de votre père, 3) à peu près le même que celui de votre père, 4) plus bas que celui de votre père, 5) bien plus bas que celui de votre père, 6) ne s'applique pas ». Les réponses apparaissent dans le tableau 1.

La comparaison que font les enquêtés de leur propre statut social avec celui de leur père touche une population arrivée à l'âge adulte pendant la seconde moitié du XX^e siècle et les premières années du nouveau millénaire, plus précisément des années 1955 à 2013 environ. Le taux de mobilité sociale ascendante subjectivement perçue est très élevé. Au total, 22 % des enquêtés estiment avoir atteint un statut social bien plus élevé que celui de leur père et 34 %, un statut plus élevé, soit au total 56 % qui estiment être en situation de mobilité ascendante par rapport à leur milieu d'origine. Les personnes qui ont opté pour la stabilité du statut représentent 21 % de l'ensemble et celles qui jugent leur statut social plus bas que celui de leur père, 23 %, dont seulement 7 % déclarant un statut « bien plus bas ».

Cet indicateur très global donne à penser que la société québécoise a été assez ouverte et fluide sur le plan des statuts sociaux dans les dernières décennies puisque les mouvements ascendants sont en effet deux fois plus nombreux que les mouvements descendants alors que la stabilité perçue des statuts sociaux touche un enquêté sur cinq.

L'âge des répondants doit cependant être contrôlé pour des raisons évidentes. Les personnes les plus âgées sont davantage susceptibles d'avoir connu une mobilité sociale. Les plus âgés des enquêtés avaient en effet atteint l'âge de 25 ans autour des années 1960. Il n'est donc pas surprenant que les personnes qui avaient plus de 65 ans en 2013 (date de l'enquête) aient déclaré à 81,2 % avoir un statut social plus élevé que celui de leur père. Les personnes les plus âgées ont bénéficié de la hausse de la scolarisation de la population dans la foulée

de la Révolution tranquille des années 1960 alors que la grande majorité de leurs parents étaient d'origine modeste, et elles ont ainsi facilement dépassé le statut social de leurs propres parents.

Tableau 1

Statut social des individus par rapport au statut social du père à l'âge de 15 ans selon l'âge, le sexe et la scolarité des répondants, 2013

Caractéristiques	Statut social					Total			
	Bien plus élevé	Plus élevé	À peu près le même	Plus bas	Bien plus bas	%	N		
Âge	25-34	11,9	25,9	29,0	24,2	8,9	100	293	G = -0,33 p < .001
	35-44	15,6	27,5	22,9	24,5	9,4	100	371	
	45-54	14,7	31,9	25,6	18,5	9,3	100	504	
	55-64	26,1	40,6	16,0	13,1	4,2	100	406	
	65 +	39,4	41,8	11,6	5,0	2,2	100	404	
Sexe	Femme	18,0	36,3	21,1	17,5	7,0	100	941	G = 0,09 p < .011
	Homme	25,6	32,0	20,3	15,5	6,7	100	1032	
Scolarité	Primaire / Secondaire	16,0	34,9	24,0	17,6	7,5	100	720	G = -0,143 p < .001
	Collégial	21,8	34,6	17,7	19,5	6,4	100	661	
	Universitaire	29,8	32,2	19,6	12,2	6,2	100	583	
Total		21,9	34,1	20,7	16,5	6,8	100	1973	

Par ailleurs, une partie des individus les plus âgés ont eu la chance de progresser en carrière, dépassant ainsi le statut de référence de leurs parents. Les proportions de mobiles ascendants sont nettement plus faibles à mesure que l'âge diminue : 66,7 % chez les 55-64 ans, 46,6 % chez les 45-54 ans, 43,1 % chez les 35-44 ans et enfin, 37,8 % chez les plus jeunes ayant entre 25 et 34 ans (Gamma = - 0,33). Cet effet d'âge se combine avec un effet de génération, puisque les personnes les plus âgées sont issues pour la plupart de milieux sociaux modestes, ce qui est moins le cas à mesure qu'on avance dans le XX^e siècle. Les enquêtés qui ont moins de quarante ans ont des parents plus scolarisés et occupant de meilleurs emplois, ce qui ne sera pas sans affecter leur mobilité sociale.

La mobilité sociale ascendante est très forte au sein des titulaires d'emplois supérieurs (cadres et haute direction, gestionnaires) (72 %), et au sein des professions libérales et autres professionnels (professions des sciences sociales,

journalistes, professeurs d'université) (64 %). Sans surprise, une forte majorité des enquêtés situés en haut de la hiérarchie des emplois se perçoivent comme étant en situation de mobilité sociale ascendante et ils soutiennent que leur statut social est plus élevé que celui de leur famille d'origine d'après la profession du père. Une faible proportion d'entre eux se perçoit comme étant en mobilité descendante (autour de 15-17 % du total).

Tableau 2
Statut social des individus par rapport au statut social du père à l'âge de 15 ans
selon la catégorie socioprofessionnelle des répondants, 2013

Catégories socioprofessionnelles	Statut social			Total	
	Bien plus élevé / plus élevé	À peu près le même	Plus bas / bien plus bas	%	N
Cadres supérieurs et intermédiaires	72,4	12,6	15,0	100	213
Professions libérales et autres	65,4	17,9	16,8	100	180
Professions intermédiaires	70,4	19,3	10,3	100	235
Techniciens	62,3	18,4	19,3	100	211
Employés de bureau	45,7	27,3	27,0	100	300
Personnel vente et services	44,6	22,8	32,6	100	193
Ouvriers	44,2	27,9	27,9	100	208
Autres (retraités, etc.)	65,9	24,0	40,1	100	433
Total	56	21	23	100	1973

La mobilité sociale ascendante est aussi très forte au sein des professions intermédiaires (enseignants, infirmières, cadres moyens, etc.) (70 %) et dans le groupe des techniciens au sens large (62 %), et la stabilité des statuts sociaux et la mobilité descendante y sont cependant un peu plus prononcées que dans le groupe des emplois supérieurs. Plus largement, la mobilité sociale ascendante est bien visible dans tous les emplois qui ont bénéficié de la certification des connaissances accordée par le diplôme d'études post secondaires. La fréquentation des universités et des collèges a ouvert les portes d'emplois mieux rémunérés et plus prestigieux à bon nombre de filles et de fils issus de milieux modestes.

Le taux de mobilité sociale ascendante est nettement plus bas chez les employés de bureau (46 %), les personnels de la vente et des services (45 %) et en milieu ouvrier (44 %). C'est aussi dans ces groupes socioprofessionnels que la stabilité perçue du statut social est la plus élevée (environ le quart des enquêtés) ainsi que la mobilité perçue comme étant descendante (un peu plus du quart du total). La distance sociale perçue entre le milieu d'origine et le milieu social des répondants est donc moins marquée au sein des employés et des ouvriers.

La scolarité des individus est un important facteur favorisant la mobilité sociale. Il en va de même pour la mobilité perçue. Les diplômés d'université estiment en plus forte proportion (62 % au total) être en situation de mobilité sociale ascendante, mais ce taux varie en fonction de l'âge des enquêtés. Cette autoévaluation est en effet moins marquée chez les jeunes que chez les plus âgés. Diverses raisons expliquent ce résultat. Tout d'abord, les plus jeunes diplômés proviennent de milieux familiaux eux-mêmes hautement scolarisés, ce qui n'était pas le cas par le passé. Les parents de ces jeunes adultes, les baby-boomers, ont en effet fréquenté les universités et les collèges en plus forte proportion que les générations précédentes, ce qui contribue à amoindrir les écarts de statuts sociaux entre eux et leurs enfants. Ensuite, les plus jeunes sont susceptibles de connaître une mobilité sociale ascendante, mais celle-ci viendra plus tard en carrière, ce qui devrait placer une partie d'entre eux en situation de mobilité par rapport à leur milieu d'origine. Enfin, le contexte plus difficile du marché du travail explique sans doute qu'une part des diplômés universitaires n'aient pas (ou à tout le moins, n'aient pas encore) réussi à surpasser le statut social caractéristique de leur milieu d'origine.

Un résultat inattendu est apparu dans cette analyse de la mobilité sociale subjective, soit les faibles différences entre les femmes et les hommes. Quel que soit leur sexe, les enquêtés perçoivent leur mobilité sociale de la même façon. Les femmes et les hommes se distinguent cependant quant à la mention « bien plus élevée », réponse plus fréquemment donnée par les hommes à la question portant sur leur statut social comparé à celui de leur père. La distance sociale par rapport au milieu d'origine est ressentie comme étant plus grande chez les hommes (25,6 %) que chez les femmes (18 %). Cela s'explique cependant par un effet de génération, car ce sont les hommes plus âgés qui avancent avoir connu la plus grande distance sociale. Les écarts observés entre les deux sexes dans la représentation de la mobilité sociale s'estompent chez les plus jeunes, groupement dans lequel les femmes sont davantage scolarisées.

Les différences observables entre les répondants de langues française et anglaise sont très peu marquées et non significatives (tableau non publié). Cette observation vaut d'être soulignée, car les anglophones du Québec ont historiquement connu

une plus grande mobilité sociale que les francophones, ce qui ne semble plus le cas d'après la perception de leur mobilité qu'ont les enquêtés.

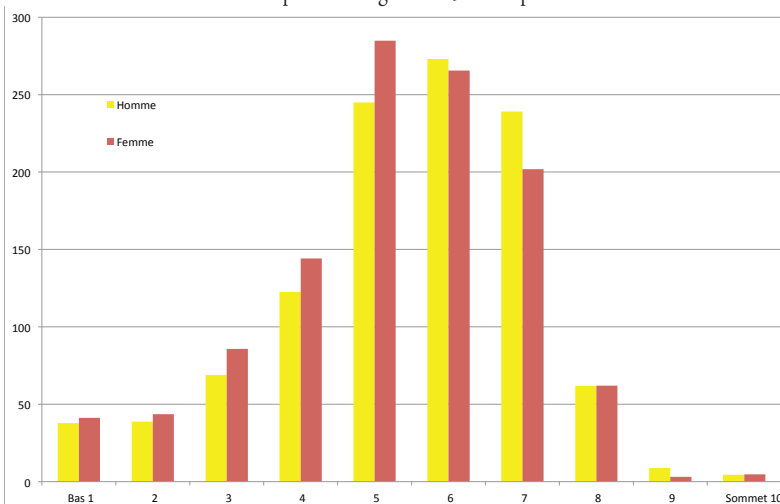
Le sentiment d'appartenir à la classe moyenne

Après avoir analysé la perception que les individus ont de leur mobilité sociale intergénérationnelle, nous nous intéresserons à la représentation de leur appartenance de classe. Nous avons mesuré l'appartenance de classe à l'aide d'un indicateur largement utilisé dans les travaux sociologiques, soit l'autoclassement des enquêtés sur une échelle de statuts allant de 1 (bas statut) à 10 (statut élevé). L'énoncé de la question était formulé comme suit : « Dans notre société, il existe une certaine hiérarchie des statuts sociaux : des groupes se situent plutôt au sommet de la société et d'autres se situent plutôt en bas. Voici une échelle qui peut représenter cette hiérarchie. Aujourd'hui où vous classeriez-vous personnellement sur cette échelle ? Encerchez un chiffre. »

Notre enquête montre clairement qu'une majorité de répondants estiment appartenir aux classes moyennes. Les deux tiers des enquêtés âgés de 25 ans ou plus et se classent spontanément dans les classes du milieu de l'échelle proposée soit dans les catégories 5, 6 et 7. (Graphique 1). Un peu plus de répondants se classent au bas de l'échelle sociale, soit 14,3 % dans les trois niveaux inférieurs, par comparaison avec les trois échelons supérieurs (7,2 %). Il y a donc une certaine asymétrie vers le bas de la distribution comme on peut le voir clairement dans le graphique 1.

Graphique 1

Position perçue par les enquêtés sur l'échelle des statuts sociaux en 2013 selon le sexe, personnes âgées de 25 ans et plus



Cette forte proportion d'autoclassement au sein des classes moyennes n'est pas surprenante et on observe le même phénomène dans les sociétés développées. Comment varie le sentiment d'appartenir aux classes moyennes ? Tout d'abord les femmes sont systématiquement plus nombreuses à se classer dans les cinq premières catégories sociales situées au bas de l'échelle alors qu'il y a davantage d'hommes dans les classes six et sept, comme le montre le graphique 1. Par contre, la langue parlée au foyer (français ou anglais) ainsi que l'origine géographique (être né au Québec, au Canada ou à l'étranger) marquent très peu l'autoclassement et les répondants se distribuent également entre les positions sur l'échelle, quelles que soient ces deux caractéristiques.

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, l'âge des enquêtés n'est pas associé au positionnement subjectif dans la structure sociale. Quel que soit l'âge, les répondants se placent à peu près dans les mêmes proportions dans les différentes classes sur l'échelle, sauf les personnes qui ont plus de 65 ans, qui ont tendance quant à elles à s'autoclasser dans des positions un peu plus élevées que les autres, mais les écarts dans les proportions sont cependant assez faibles ($r = 0,07$). Il n'est donc pas possible d'avancer que le sentiment d'être déclassés socialement serait caractéristique des jeunes Québécois en 2013. Cette observation empirique vient confirmer les résultats d'analyses sociologiques qui indiquent que les jeunes parviennent à faire leur place sur le marché du travail contrairement à ce qui se passait il y a une vingtaine d'années ou encore contrairement à ce qui est observé en France et dans plusieurs autres sociétés européennes, par exemple. Il en va tout autrement pour la scolarité, le revenu et la catégorie socioprofessionnelle et cette fois les corrélations sont beaucoup plus marquées entre ces trois caractéristiques et le positionnement sur l'échelle des statuts sociaux.

Tout d'abord, les personnes les moins scolarisées ont nettement tendance à se classer dans les échelons inférieurs de l'échelle sociale alors que c'est l'inverse pour les diplômés universitaires qui estiment quant à eux en majorité appartenir aux plus hauts échelons. (Tableau 3). Cette relation statistique ($r = 0,31$) très claire donne une bonne validité à la perception que les individus ont de leur statut, nettement corrélée avec le prestige dont jouit le diplôme d'études supérieures dans notre société et avec le fait que ce dernier donne généralement accès à un statut social supérieur. Une observation importante se dégage par ailleurs de l'analyse puisqu'une partie des répondants s'identifie aux classes moyennes, quelle que soit leur formation scolaire. Autrement dit, les diplômés du post secondaire estiment appartenir soit aux strates sociales supérieures, soit aux classes moyennes alors que les personnes les moins scolarisées se placent soit dans les échelons inférieurs, soit dans les classes moyennes.

Tableau 3

Position des répondants sur une échelle de statut social selon leur niveau de scolarité, pourcentages verticaux (V) et horizontaux (H), 2013

Échelle		Scolarité			Total
		Primaire Secondaire	Collégial	Universitaire	
1-2-3	H	63,5	23,3	13,3	100
	V	22,0	9,5	6,5	13,6
4	H	42,3	43,0	14,7	100
	V	12,9	15,5	6,4	12,0
5	H	49,6	29,7	20,6	100
	V	30,2	21,4	17,8	23,8
6	H	33,5	38,9	27,6	100
	V	20,5	28,2	24,0	24,0
7	H	19,8	33,3	46,8	100
	V	10,1	20,1	34,0	20,0
8-9-10	H	25,5	26,9	47,6	100
	V	4,3	5,3	11,3	6,5
Total	H	39,2	33,2	27,6	100
	V	100	100	100	100

L'examen des proportions en lignes dans le tableau permet par ailleurs de mieux cerner ce qu'est la composition de chacune des classes sur l'échelle. Nous voyons nettement que les classes les plus basses sont composées de répondants peu scolarisés alors que les classes les plus élevées ont recruté leurs membres davantage dans les rangs des diplômés du post secondaire. Cependant, la composition des classes moyennes est plus diversifiée et s'y retrouvent de fortes proportions de répondants provenant des différents ordres d'enseignement. De cela, il ressort que les classes moyennes recrutent leurs membres tant chez les personnes faiblement scolarisées que dans le groupe des personnes scolarisées dans les ordres supérieurs du système d'enseignement. Elles sont par conséquent très hétérogènes du point de vue du capital scolaire.

Le même type de relations statistiques caractérise le lien entre la catégorie socioprofessionnelle et le positionnement sur l'échelle sociale ($r = -0,27$). Les

personnels de la vente, les employés de bureau, les ouvriers ont tendance à se classer dans les échelons en bas de la médiane (qui représente le point milieu) sur l'échelle proposée alors que les cadres, les professionnels et les membres des professions intermédiaires se classent plutôt dans les échelons les plus élevés. Mais cette fois encore, une partie importante des enquêtés appartenant aux diverses catégories socioprofessionnelles s'identifie plutôt aux classes moyennes, ce qui amène ces dernières à avoir une composition très diversifiée du point de vue professionnel comme c'était le cas pour la scolarité.

La relation entre le revenu familial des enquêtés et leur auto classement sur l'échelle est encore plus nette ($r = 0.45$). Plus le revenu est élevé, plus les répondants ont tendance à se placer dans les échelons supérieurs et moins il est élevé, plus fréquent est leur classement au bas de l'échelle. Les classes moyennes sont une fois de plus diversifiées et hétérogènes sur le plan des revenus familiaux comme c'est le cas pour la scolarité ou la catégorie socioprofessionnelle, mais le revenu apparaît cependant plus structurant puisque les membres des classes moyennes inférieures (échelon 5) déclarent avoir des revenus inférieurs à ceux des classes moyennes supérieures (échelon 7).

La scolarité, la catégorie socioprofessionnelle et le revenu familial constituent trois grands déterminants de la position sociale occupée dans la société et ces facteurs structurent aussi la perception que les répondants ont de leur place dans la société principalement au bas et au haut de l'échelle des statuts sociaux. Cependant les choses sont moins claires au centre, au sein des classes moyennes, puisque les trois caractéristiques identifiées y sont largement représentées. Autrement dit, une partie des enquêtés ayant un niveau de scolarité élevé, un niveau de revenus familiaux élevé et un statut socioprofessionnel élevé estiment aussi avoir un statut social élevé, alors qu'une autre partie d'entre eux estime plutôt appartenir aux classes moyennes. De même, les personnes ayant le moins de capital scolaire, disposant de revenus moins élevés et occupant des emplois moins prestigieux se classent soit dans les échelons les moins élevés sur l'échelle sociale, soit au sein des classes moyennes. Il résulte de ces observations que les classes moyennes sont très hétérogènes du point de vue de leur composition et qu'elles apparaissent comme « une nébuleuse complexe » selon la juste expression de Serge Bosc².

2. SERGE BOSCO, *Sociologie des classes moyennes*, Paris, Éditions La Découverte, 2008 ; JULIEN DAMON, *Les classes moyennes*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, coll. « Que sais-je ? » n° 3982.

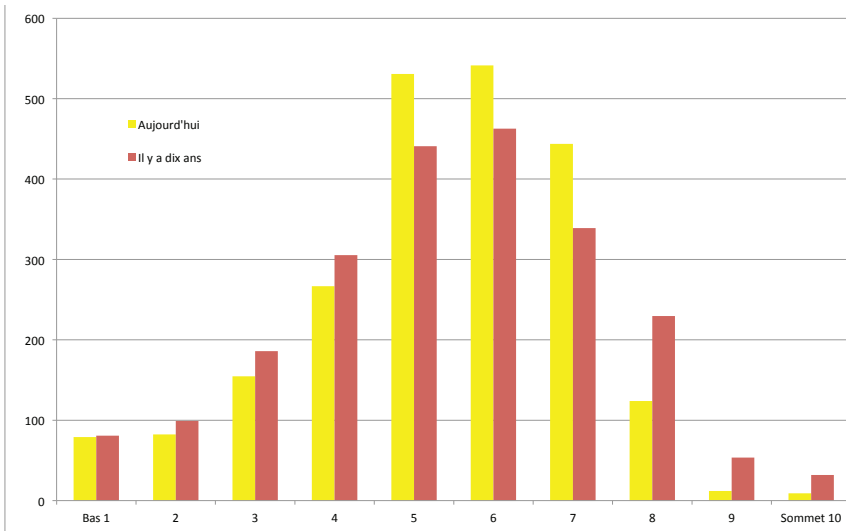
Le sentiment d'appartenir à la classe moyenne se renforce, sauf lors de la prise de retraite

Il a beaucoup été question du « déclin de la classe moyenne » dans les sociétés développées, notamment aux États-Unis, en France et dans les pays européens comme l'Espagne ou la Grèce et les diagnostics très pessimistes sur l'avenir des classes moyennes ont été fort nombreux dans un grand nombre de pays développés depuis l'avènement du nouveau millénaire. Le Canada et le Québec font exception et les discours pessimistes sur la classe moyenne sont moins fréquents, car la réalité vécue par les ménages est différente. Qu'en est-il des perceptions que les acteurs eux-mêmes ont de la situation ? Le sentiment de faire partie des classes moyennes est-il en recul ?

Nous avons demandé aux répondants à l'enquête de se situer « dix ans auparavant » sur l'échelle des statuts qui a été analysée plus haut. Le graphique 2 montre clairement que le sentiment d'appartenir aux classes moyennes s'est renforcé depuis dix ans, donc depuis l'année 2003 (rappelons que l'enquête a été menée en avril 2013). Il y avait une moins forte concentration des réponses dans les catégories au centre de l'échelle proposée dix ans auparavant et on observe la même asymétrie à droite dans la distribution des statuts sociaux subjectifs qui a été notée plus haut.

Graphique 2

Position perçue par les enquêtés sur l'échelle des statuts sociaux en 2013 et il y a dix ans, personnes âgées de 25 ans et plus



L'examen des caractéristiques des répondants révèle que les changements de perception du statut social ont été plus prononcés dans les catégories d'âge, par comparaison avec les catégories des autres variables étudiées. Globalement, les plus jeunes (25 à 34 ans) et les enquêtés arrivés en milieu de vie active (35-44 ans) déclarent avoir progressé dans l'échelle sociale et ils ont très nettement augmenté leur positionnement au sein des échelons supérieurs de la classe moyenne (les positions 6 et 7 sur l'échelle). Loin d'avoir le sentiment d'avoir été déclassés socialement, les jeunes adultes québécois estiment avoir amélioré leur statut social dans les vingt premières années de leur cycle de vie active. Ce sentiment est beaucoup moins présent dans le groupe d'âges suivant (45-54 ans) dont les membres sont caractérisés par une assez nette stabilité de leur classement subjectif sur l'échelle de statut social. Un glissement vers le bas se dessine nettement chez les 55-64 ans et il y a un très net sentiment de perte de statut social après l'âge de 65 ans. La prise de la retraite est vécue par une bonne proportion de répondants comme étant associée à une baisse de statut social.

La scolarité et la catégorie socioprofessionnelle – deux caractéristiques fortement corrélées, il faut le rappeler – sont quant à elles associées à des changements qui ont pris place au sein des classes moyennes surtout. Les personnes les plus scolarisés et celles qui occupent des emplois supérieurs (cadres, professionnels et techniciens) estiment plus fréquemment avoir progressé vers les classes moyennes supérieures (échelons 6 et 7) alors que les répondants les moins scolarisés et les employés de bureau, les personnels de la vente et des services ainsi que les ouvriers ont mentionné plus fortement avoir migré vers les échelons inférieurs (4 et 5) des classes moyennes.

Conclusion

Un Québécois sur deux a le sentiment d'avoir progressé sur l'échelle sociale et d'avoir acquis un statut social plus élevé que celui qui caractérisait le milieu familial d'origine. Il apparaît nettement que la distance sociale qui sépare les répondants à l'enquête sur les *Représentations sociales des inégalités et de la pauvreté* par rapport à leurs parents est d'autant plus grande que l'âge est plus élevé. Les écarts sociaux tels que perçus sont moins marqués chez les plus jeunes Québécois, notamment parce que leurs parents ont été scolarisés à des niveaux plus élevés et ont occupé des emplois plus prestigieux que par le passé.

Il est ressorti clairement de notre analyse que les titulaires d'emplois supérieurs – cadres, professionnels et techniciens – estiment en grande majorité être en situation de mobilité sociale ascendante par rapport à leurs parents. Le diplôme d'études post secondaire joue un rôle important dans l'accès aux

positions sociales les plus élevées dans le groupe des personnes âgées de moins de 50 ans, mais il paraît moins marqué chez les plus âgées. Avec l'avènement de la certification des connaissances et à la suite de la hausse de la scolarisation, l'accès aux positions sociales les plus prestigieuses ou les plus élevées dans la hiérarchie est davantage dépendant des diplômes d'études post secondaires. La reproduction sociale est plus importante en milieu ouvrier, chez les employés de bureau et dans le secteur de la vente et des services, domaines d'activités dans lesquels les individus déclarent moins fréquemment avoir dépassé le statut social atteint par leur père.

Le sentiment d'appartenir à la classe moyenne est largement répandu au sein de la population québécoise et cette perception s'est accentuée dans les dernières années. Les titulaires des professions les plus prestigieuses considèrent en forte proportion appartenir aux classes sociales les plus élevées alors que les titulaires d'emplois considérés moins prestigieux quant à eux s'identifient en majorité avec les classes les moins élevées. Il en découle que les classes moyennes sont très hétérogènes et diversifiées dans leur composition et leurs caractéristiques. En font partie des individus ayant des formations très diversifiées ainsi que des individus occupant une grande variété d'emplois. Cette observation confirme le diagnostic posé dans maintes analyses sur les classes moyennes au sein de différentes sociétés qui les caractérisent comme étant une nébuleuse complexe et très hétérogène³.

Cette observation empirique présente aussi un grand intérêt sur le plan normatif et le plan politique. Dans ses réflexions philosophiques sur la bonne vie en société, Aristote avance en effet que la société la meilleure sur le plan normatif est celle qui est dominée par les classes intermédiaires, celle qui parvient à contrer la concentration de la richesse entre quelques mains et à minimiser l'extension de la pauvreté. Il est l'un des premiers à avoir perçu l'importance des classes moyennes pour le bien-être collectif, la cohésion sociale et l'exercice de la démocratie. La forte identification des répondants aux classes moyennes ne suffit pas à créer un groupement cohérent, mais elle contribue certainement au sentiment de bien-être collectif et elle est importante pour assurer la cohésion sociale au sein de la société québécoise.



3. Voir notre contribution déjà publiée : SIMON LANGLOIS, « Mutation des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008 », *Les Cahiers des Dix*, n° 63 (2010), p. 121-143.